

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2023

Délibération n°2023.04.061.B

**École d'art de GrandAngoulême : demande de subvention auprès
du département**

LE VINGT SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 avril 2023

Secrétaire de Séance: Vincent YOU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **22**

Nombre de pouvoirs: **3**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Michel ANDRIEUX, Gérard DESAPHY à Michaël LAVILLE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à François ELIE,

Excusé(s):

Michel BUISSON, Isabelle MOUFFLET,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230427-2023_04_61B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2023
Publication : 10/05/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.04.061.B**

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

**ÉCOLE D'ART DE GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE
SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10404 -1) EMANCIPATION PAR ENSEIGN ET ÉDUCATION ARTISTQ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ODD 10 : réduire les inégalités

ODD 17 : renforcer les moyens de mettre en œuvre les partenariats pour le développement durable

L'École d'art offre 38 ateliers publics hebdomadaires, ainsi que de nombreux stages de pratiques artistiques sur trois sites : « Le Labo » à Basseau, « Le Plateau » au centre-ville et « Les Ateliers » à Dirac. Sa proposition de formation s'étend aussi aux étudiants post-bac qui souhaitent intégrer une école supérieure d'art.

Dans le cadre des ateliers publics de l'École d'art de GrandAngoulême, sera proposée au premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024, la 6^{ème} édition des « Echappées », programme de découverte, d'expositions et de médiations avec des artistes invités. Ce projet propose des expérimentations artistiques transversales autour du design, de l'illustration, et de la danse contemporaine.

Ces ateliers de découverte et de rencontres d'artistes sont une invitation à créer du lien entre les usagers, les habitants des trois sites, les écoles et les artistes, ainsi qu'entre les différents domaines de l'art contemporain. Ils constituent un terrain propice à l'innovation artistique autour du travail de l'artiste invité, qui s'inscrit dans la dynamique du territoire.

Le budget prévisionnel de la 6^{ème} édition des « Echappées » est le suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230427-2023_04_61B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2023

Publication : 10/05/2023

DEPENSES

Achats	
Matériel	1 500 €
Workshops et Masterclasses	
6 après midi Ateliers de sensibilisation dessin dansé, Sur le sentier	1 200 €
lectures et dessin, En chemin	1 700 €
Atelier son design	900 €
Illustration	1 100 €
Expositions	
Installation au labo Scénographie et droits de présentation	180 €
	1 000 €
Services extérieures	
Cartons d'invitation	190 €
Charges de personnel	
Rémunération professeurs et coordination	2 700 €
Total Dépenses	12 770,00 €

RECETTES

Subventions	acquises	escomptées
Département		4 000 €
Agglomération GA	6 070 €	
Valorisation salaires	2 700 €	
Total	8 770 €	4 000,00 €
Total Recettes	12 770 €	

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès du département de la Charente une subvention d'un montant de 4 000 € au titre des « Actions culturelles – arts plastiques, graphiques et cinéma – soutien aux expositions » pour l'année 2023

D'IMPUTER la recette au budget principal – article 7473 – rubrique 3121.

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230427-2023_04_61B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/05/2023
 Publication : 10/05/2023